

# Avoir 20 ans et émarger à l'aide sociale

**GENÈVE** En dix ans, le nombre de jeunes dépendant de l'assistance sociale a augmenté de moitié. Focus sur une population que la précarité et l'absence de diplôme mettent hors jeu, alors que le PLR invite à repenser certaines prestations qui leur sont délivrées

LORÈNE MESOT

Celui-ci, droit comme un i, attend son rendez-vous l'air sérieux et le visage fermé, lunettes sur le nez. Celui-là, affable, patiente, un bonnet sur la tête, un casque sur les oreilles. Aux Glacis-de-Rive, la réception de Point jeunes, le dispositif de l'Hospice général destiné aux 18-25 ans, ressemble à n'importe quelle salle d'attente. Si ce n'est que s'y croisent tous les jours des dizaines d'adultes débutants que la précarité, l'absence de diplôme, des problèmes de santé, l'endettement, une rupture familiale – ou tout cela à la fois – condamnent au banc de touche. Pour eux, Point jeunes se veut un ultime rempart contre l'isolement, la faim, la rue parfois, ainsi qu'une rampe de lancement vers l'autonomie et le retour aux études.

«Bienvenue», lance le coresponsable des lieux, Didier Vonlanthen, un homme à la moustache fine et au verbe mesuré, en déboulant à l'accueil. «J'ai été chef de groupe à l'Office cantonal de l'emploi. Là-bas, il n'y a pas de scrupules», expliquera-t-il quelques minutes plus tard. «Si la personne n'accomplit pas les mesures préconisées, on lui coupe les indemnités journalières. Ici, on peut se montrer coercitif, mais à la fin, nous sommes tenus par la loi de protéger les bénéficiaires. Pour qu'une réinsertion fonctionne, il faut susciter l'adhésion à un projet.» Au sous-sol, une permanence santé vient de commencer, en collaboration avec l'association Trajectoires. Objectif: désamorcer les peurs et préjugés, tenaces, liés aux psychothérapies.

## Deux tiers de Suisses et des dettes aux TPG

En dix ans, le nombre de jeunes bénéficiaires a pris l'ascenseur: ils étaient 3289 à avoir reçu au moins une prestation de l'Hospice général l'an dernier, contre 2189 en 2015. De quoi pousser la Cour des comptes à évaluer la pertinence du dispositif en place (voir encadré). Jeudi, à l'occasion de la publication de son rapport après neuf mois de travail, la Cour dressait un portrait-robot des jeunes concernés, à rebours de quelques idées reçues.

Deux tiers des bénéficiaires de 18 à 25 ans ont le passeport suisse, femmes et hommes sont presque pareillement représentés, un cinquième environ est concerné par un problème de santé mentale et beaucoup sont en rupture avec le reste de leur famille. Sur le terrain, on parle de «complexification des profils» et de «problématiques multifactorielles». Il est aussi question de la difficulté à trouver un logement – «si les Genevois qui ont une situation financière stable rament, imaginez un jeune à l'aide sociale», dit Didier Vonlanthen – et du taux effrayant



(Giacomo Nanni pour LE TEMPS)

(entre 20 et 25%) de bénéficiaires endettés.

Il y a bien «quelques factures Zalando», mais le début des ennuis vient très souvent des arriérés de primes maladie ou des contraventions TPG et CFF, explique Sana Kasse. «La gratuité des TPG pour les moins de 25 ans devrait permettre d'infléchir la courbe, mais nous n'avons pas encore assez de recul pour pouvoir l'affirmer», glisse cette travailleuse sociale qui exerce à Point jeunes depuis dix ans.

## Se rêver coach sportif ou prothésiste ongulaire

Mais l'indicateur qui inquiète le plus, s'agissant de la transition vers l'emploi et la formation, concerne le niveau d'éducation. «La qualification est probablement la variable qui explique le mieux les chances de sortie de l'aide sociale», notait Steeves Emmenegger, le président du conseil d'administration de l'Hospice général, jeudi. A Genève, l'absence de diplôme est d'autant plus désavantageuse que son économie est «fortement tertiarisée», note la Cour des comptes dans son rapport.

Or, malgré l'entrée en vigueur en 2018 de l'obligation de formation jusqu'à 18 ans dans le canton, deux tiers des jeunes adultes suivis par l'Hospice général ne sont pas allés plus loin que le cycle d'orientation. «Il y a une sorte de trou noir. Des jeunes nous arrivent complètement désœuvrés vers 19-20 ans»,

rapporte Didier Vonlanthen. «Nous essayons de leur faire comprendre qu'ils doivent s'investir le plus tôt possible dans une formation pour éviter le yoyo petits boulots-chômage-aide sociale.»

## Le bâton et la carotte, vraiment efficaces?

Les aspirations des bénéficiaires sont souvent «hors sol», complète son collègue Marius Lachavanne, conseiller en insertion professionnelle. En 2025, nombre d'entre eux se rêvent coachs sportifs, youtubers, prothésistes ongulaires ou gérant de food truck. «Nous ne pouvons pas les obliger à suivre telle ou telle voie, mais nous tâchons de les mettre devant la réalité du marché du travail et n'acceptons de financer une formation que si elle a du sens», expose-t-il. Pour ce faire, Point jeunes collabore notamment avec CAP Formations et la Fondation Qualife.

En moyenne, les 18-25 ans restent environ dix-neuf mois à l'aide sociale lors de leur premier passage. Jeudi, le directeur général de l'Hospice général, Christophe Girod, disait la difficulté à évaluer la qualité et l'efficience du suivi dans un contexte où le nombre de profils difficilement insérables augmente. «On nous demande d'améliorer nos taux de sorties, mais nous ne pouvons pas pallier toutes les carences des politiques publiques du Département de l'instruction publique, de l'Office cantonal de l'emploi et de l'assurance

invalidité.» Depuis la révision de l'AI en 2008, rappelle-t-il, il est devenu plus difficile de toucher une rente, avec pour conséquence un report de cette population à l'Hospice. «Nous sommes parfois une rente sociale qui ne dit pas son nom», dit Christophe Girod.

Jusqu'à récemment, les jeunes sans emploi ni formation touchaient plusieurs centaines de francs de moins que les autres pour les frais courants et l'aide au loyer. La nouvelle loi sur l'aide sociale, entrée en vigueur en début d'année, a fait sauter ce critère. «Une bonne chose», note l'assistante sociale Sana Kasse. «Cela a permis de stabiliser des situations particulièrement précaires sans pour

autant induire «un relâchement» des jeunes.» Une pente dangereuse, au contraire, estime le PLR, qui a déposé un projet de modification de la loi afin que l'aide sociale ne puisse jamais être plus attractive que la formation professionnelle. Dans son viseur, notamment, le phénomène de reproduction sociale.

Ces cinq dernières années, plus de 40% des jeunes adultes suivis par l'Hospice général avaient grandi avec un parent à l'aide sociale. En cause, une exposition plus importante à des difficultés scolaires et d'intégration sociale découlant de la précarité, mais aussi «une difficulté à se projeter et à sortir du cadre qu'ils ont tou-

jours connu», expose Didier Vonlanthen. Une cellule de Point jeunes se consacre spécifiquement à ces profils. Les jeunes sont contactés avant d'atteindre la majorité et un suivi rapproché leur est proposé. Objectif: briser la spirale de la dépendance et de la précarité.

Nassim\*, cheveux de jais et dououne noire, compte bien y parve-

**«On nous demande d'améliorer nos taux de sorties, mais nous ne pouvons pas pallier toutes les carences des politiques publiques»**

CHRISTOPHE GIROD,  
DIRECTEUR DE L'HOSPICE GÉNÉRAL

nir. Ce jeune de 20 ans a passé les sept premières années de sa vie à Genève. «Mes parents, qui sont à l'Hospice, n'ayant pas l'argent de me garder en Suisse, j'ai dû me rendre au Maroc chez mes grands-parents durant ma scolarité», détaille-t-il. Un baccalauréat option finance en poche, il a décidé de revenir et a commencé un cursus dans la Cité de Calvin à la rentrée. Seulement, la bourse sur laquelle il comptait pour financer son année lui a été refusée. Aujourd'hui, il reçoit le forfait d'entretien, soit un millier de francs chaque mois, pour ses dépenses courantes, ainsi qu'une aide au loyer. Un soulagement. «Mais ce n'est pas qu'une question financière, insiste-t-il, mon assistante sociale se préoccupe vraiment de savoir si je vais bien.» Il s'en est fait la promesse, il ira au bout de son bachelier. ■

\* Prénoms fictifs

## COUR DES COMPTES

### Cinq pistes d'amélioration

Dans son rapport, la Cour des comptes salue le travail des collaborateurs et donne cinq «pistes d'amélioration». Elle préconise notamment de diminuer urgentement le nombre de dossiers par travailleur social. Ces derniers suivent chacun une centaine de jeunes en moyenne, alors que la Conférence suisse des institutions d'action sociale recommande entre 40 et 60 dossiers par collaborateur. Un sujet on ne peut plus épique à l'heure où s'engage la bataille budgétaire. «Cela ne signifie pas que la Cour demande l'engagement de plus de personnel, mais qu'elle recommande d'évaluer l'attribution des tâches et l'allocation des ressources», a déclaré Fabien Mangilli, le magistrat chargé de la mission.

Autres recommandations: développer une approche de «case management» (soit un suivi de dossier centralisé, aux mains d'un référent unique) et adopter un système d'information standardisé. Ce dernier devrait permettre d'évaluer l'efficacité des mesures d'insertion (3,5 millions de francs par an) – quelque chose d'impossible à faire à l'heure actuelle. Enfin, la Cour considère que les locaux de Point jeunes sont inadéquats et l'invite à déménager. Son centre d'information est au sous-sol et lorsque la réception est bondée, l'accueil n'a plus grand-chose de confidentiel, justifie-t-elle. Toutes ces demandes ont été acceptées par l'Hospice général. ■ L. M.